

REÇU EN PREFECTURE

le 16/09/2022 OUISTREHAM-RIVA-BELLA

Application agréée Etrovitector Registre des Délibérations

99 DE-014-211404884-20220912-DEL20220912

DEL20220912_18 Du 12 septembre 2022 CM5.2022

REPUBLIQUE FRANCAISE **DEPARTEMENT DU CALVADOS** ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM *****

EXTRAIT DE LA SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 12 septembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 septembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Pascale DEUTSCH, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P): Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS (P. M. BIGOT), Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Béatrice PINON (P. Mme LECHEVALLIER), Nadia AOUED (P. Mme MIRALLES), Amélie NAUDOT (P. M. MAUGER);

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Police et libertés publiques

SECURITE ET PREVENTION - VIDEOPROTECTION ET PROJET DE CENTRE DE SUPERVISION URBAIN (CSU) - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR

Rapporteur: Le Maire - VU en C° finances du 8/09/2022

Présents : 24 | Pouvoirs : 5 | Abstentions : 4 Suffrages exprimés: 25 Contre: 2

Dans le cadre de sa politique locale de sûreté, la ville de Ouistreham a souhaité renforcer les moyens de prévention et de sécurité des biens et des personnes sur la voie publique communale, en mettant en place un dispositif de vidéoprotection composé d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) et de caméras disposées sur le territoire communal.

D'ores et déjà fortement soutenue par l'Etat, dans le cadre du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD) et de la DSIL, la commune peut prétendre à un nouveau financement au titre de la DETR en sa qualité de station balnéaire, prenant en compte spécifiquement l'installation des caméras dans ses quartiers de résidences secondaires.

Les travaux d'installation des caméras prévus dans ces quartiers ont donc fait l'objet d'une nouvelle demande de subvention, pour laquelle une délibération est demandée.

Plan de financement prévisionnel du projet :

DEPENSES PREVISIONNELLES		FINANCEMENT	
Nature des dépenses	Montant en €HT	Type de financement	Montant en €HT
Travaux	248 300 €	Subvention DETR	99 320 €
		Autofinancement	148 980 €
TOTAL	248 300 €	TOTAL	248 300 €



REÇU EN PREFECTURE

le 16/09/2022e OUISTREHAM-RIVA-BELLA Application agréée Extégalitie cluin Registre des Délibérations

CM5.2022

DEL20220912_18 Du 12 septembre 2022

99_DE-014-211404884-20220912-DEL20220912

En conséquence, lu et entendu l'exposé, après délibération, LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité des suffrages exprimés¹, avec 2 voix contre²,

- RETIRE la délégation accordée au maire pour demander des subventions (26° délégation), pour le temps de la présente délibération;
- AUTORISE le maire ou son représentant à solliciter une subvention au titre de la DETR pour la réalisation des travaux ci-dessus ;
- AUTORISE le maire ou son représentant à signer tout document permettant la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL

Affichée le

Certifiée exécutoire le

¹ Mme Segaud Castex et MM Chauvois, Meslé et Tison s'abstiennent.

² Mme Börner et M. Nourry votent contre.